

PAR SDÉ

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 8 septembre 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie

Tour de la bourse
800, Place Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: Demande d'ordonnance de sauvegarde relativement au maintien de la GDP
Affaires pour l'hiver 2022-2023 suivant le jugement du 4 octobre 2022 de la Cour
supérieure dans le dossier 500-17-113361-201
Planification d'audience de l'AHQ-ARQ

Dossiers : R-4208-2022, Phase 2

N/D: 4503-81

Chère consœur,

Afin de donner suite à la correspondance de la Régie datée du 29 août 2023¹, la présente a pour but de l'informer de la planification de l'audience pour l'AHQ-ARQ dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Les sujets

Les sujets couverts seront les trois sujets ayant fait l'objet du mémoire de l'AHQ-ARQ².

Liste des témoins et qualifications

Monsieur Marcel Paul Raymond, analyste externe

Présentation de la preuve : 30 minutes

¹ A-0025.

² C-AHQ-ARQ-0009.

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

Temps prévu pour le contre-interrogatoire du panel d'Hydro-Québec : 45 minutes

L'AHQ-ARQ désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

15 minutes

Le recours, s'il y a lieu à une ou des séances à huis-clos

Aucune demande à cet effet, mais l'AHQ-ARQ compte y participer, le cas échéant.

La liste et la nature des moyens préliminaires, le cas échéant, et le temps estimé à cette fin

Aucun.

Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience

M. Marcel Paul Raymond sera en réunion (CEATI International à Portland, Oregon) pour toute la période de l'audience. Ainsi, il serait disponible pour la présentation de la preuve de l'AHQ-ARQ avant 11 h 00 les journées des 20 et 21 septembre 2023 en tenant compte du décalage horaire et il serait grandement apprécié que le calendrier puisse accommoder cette contrainte d'agenda.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat

SC/fn

846136